



Communiqué de presse

Accès aux soins dans l'Hérault et en Occitanie

Des situations plus ou moins dégradées, des inégalités qui se creusent entre les départements de la Région et au niveau national

A l'occasion de la publication par l'UFC-Que Choisir d'une nouvelle étude nationale sur les dynamiques territoriales de l'accès aux soins, l'UFC Que Choisir Montpellier alerte sur les dérives d'un modèle sanitaire à deux vitesses. Si deux départements de la Région (l'Hérault et la Haute Garonne) restent parmi les mieux dotés en médecins, cette concentration de l'offre contribue à l'aggravation des inégalités régionales et nationales. Et les patients locaux ne sont pas toujours mieux lotis, notamment face aux dépassements d'honoraires.

Une France et une Région coupées en deux

L'étude fondée sur les données du Conseil national de l'Ordre des médecins, révèle une évolution préoccupante :

- 73 départements sur 101 ont vu leur densité médicale reculer entre 2014 et 2023. C'est le cas de tous les départements d'Occitanie.
- 44 des 50 départements les moins bien pourvus en 2014 voient leur situation se dégrader. Parmi eux cinq départements d'Occitanie (Ariège, Aveyron, Gers, Lozère, Tarn et Garonne)
- À l'inverse, 22 des 50 départements les mieux dotés ont renforcé leur attractivité mais aucun de la Région.

En Occitanie le département le mieux doté l'Hérault avec une densité médicale de 41 médecins pour 1000 habitants en 2014 a vu cette densité légèrement dégradée à 39.46 en 2023 alors que les deux moins bien dotés en 2014 (la Lozère avec une densité de 22.66 et le Gers avec 23.0) ont vu leur densité nettement plus dégradée et restent toujours les moins bien dotés (la Lozère avec 19.57 et le Gers avec 19.19)

Une dynamique de répartition qui interroge

L'étude pointe une dynamique déséquilibrée : les nouveaux médecins continuent majoritairement de s'installer dans les territoires déjà favorisés, accentuant la fracture entre zones attractives et déserts médicaux.

Mais cette concentration n'est pas toujours synonyme d'accès facilité :

- Les dépassements d'honoraires y sont souvent plus fréquents et plus élevés, rendant certains spécialistes inaccessibles pour une partie de la population ;
- Les délais d'attente peuvent rester longs, surtout en secteur 1 ;

- La répartition géographique reste inégalitaire à l'intérieur même de départements, entre centres urbains et zones périphériques.

Nos revendications pour une véritable équité sanitaire

Face à cette situation plus que jamais intenable, l'UFC-Que Choisir de Montpellier

- *Réaffirme l'urgence à mettre en place une régulation de l'installation des médecins, comme le prévoit la proposition de loi Garot votée à l'Assemblée nationale au printemps. A cette fin, notre association contacte ce jour les sénateurs de notre département pour qu'ils œuvrent à ce que ce texte soit examiné et voté au Sénat dans les plus brefs délais.*
- *Appelle à un réinvestissement massif dans la formation médicale, en lien avec les besoins des territoires ;*
- *Demande à aller vers une interdiction des dépassements d'honoraires qui freinent l'accès aux soins des plus modestes.*

L'accès aux soins est un droit fondamental. L'UFC Que Choisir Montpellier continuera d'agir pour que chaque habitant puisse bénéficier d'un médecin à proximité, quel que soit son lieu de vie.

Contact : com@montpellier.ufcquechoisir.fr et Tel : 06.37.58.55.76

PJ :

- Données chiffrées pour les départements d'Occitanie des densités médicales en 2014 et 2023 des médecins (libéraux et mixtes) toutes disciplines confondues, des généralistes, gynécologues, ophtalmologues et pédiatres et des différentiels entre 2014 et 2023
- Cartes nationales de l'évolution des densités de généralistes.
- Des données plus complètes [sont accessibles sur l'étude nationale.](#)